

- ☑ **Ambiance et qualité urbaine**
- ☑ **Choix énergétiques**
- ☑ **Gestion intégrée des déchets**
- ☑ **Gestion intégrée de l'eau**
- ☑ **Gestion des flux et modes de déplacements**

ENJEUX EN QUELQUES MOTS

L'utilisateur d'un aménagement urbain doit être entendu de manière large : il peut s'agir d'une entreprise, d'un particulier (clientèle ou visiteur). L'efficacité des dispositifs en faveur du développement durable mis en place repose, in fine, sur cet usager.

La démarche environnementale permet de réduire les dépenses en maîtrisant les coûts de gestion (réduire les déchets, mutualiser les véhicules de services, etc.), de satisfaire les entreprises et d'en attirer de nouvelles sur le site. Pour cela, il faut mobiliser les acteurs,

les entreprises de la zone d'activités, le personnel des entreprises et mettre en place une démarche participative. Les entreprises et les employés doivent être informés et sensibilisés aux actions en cours : tri des déchets, mise en place de PDE, certification ISO, etc. Pour cela, un club d'entreprises peut être créé afin de réunir les responsables des entreprises d'une zone d'activités et de se positionner sur les besoins de chacun et ainsi mettre en place une gestion partagée sur les besoins communs.

Qu'est-ce que ...

...La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ?

Les entreprises prennent en compte l'impact de leurs activités sur l'environnement et mettent en place des plans pour réduire cet impact. Elles associent des logiques économiques, des responsabilités sociales et écologiques.

... Le système de Management Environnemental (SME) ?

C'est une politique de gestion permanente mise en place au sein d'une entreprise ou sur zone d'activités, qui vise la prise en compte de l'impact environnemental de ses activités. C'est « une composante du système de management global qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures et les ressources pour établir, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale » (Chapitre 2.1. de la norme ISO 14050).

PRÉCONISATIONS

- **La formation des usagers** aux technologies intégrées dans les bâtiments à Haute Qualité Environnementale est primordiale pour une utilisation optimale.
- **La démarche développement durable** doit être permanente pour être efficace.
- **Les collectivités locales** peuvent coordonner, encourager les initiatives.
- **Les initiatives des entreprises comme moteurs** : par exemple, une entreprise se lançant dans une démarche PDE ou une entreprise ayant fait le choix de l'éco-conception sont des appuis pour engager une démarche, sans instaurer une compétition. Il s'agit de s'appuyer sur les initiatives comme des relais de communication et d'animation, voire des locomotives pour l'action.

Exemples de bonnes pratiques

- Le Vaucluse a mis en place une « charte de qualité pour les parcs et les quartiers d'activités économiques ». Les critères à respecter sont plus ou moins nombreux en fonction de la nature et de la taille de la zone d'activités mais le respect de ces critères permet d'obtenir le label « charte de qualité » et ainsi obtenir les financements.
- L'association VITROPOLE qui réunit les entreprises de la zone d'activités de Vitrolles, soit 631 entreprises, a mis en place la gestion collective des déchets. Cela permet de limiter les contraintes internes liées à la manutention et au stockage des déchets, d'optimiser les coûts d'investissement et de fonctionnement, notamment en négociant des tarifs préférentiels avec les prestataires.